

Il n'existe pas de remède rapide ou facile aux problèmes économiques nationaux ou internationaux contemporains, notamment ceux des pays les plus pauvres du monde; toutefois, certaines nécessités s'imposent nettement. Nous devons favoriser la croissance de façon que l'économie internationale puisse mieux répondre aux aspirations d'un monde en développement qui réclame un ordre économique plus équitable. Nous devons résister aux pressions visant l'instauration d'un protectionnisme voué à l'échec. Nous ne devons ménager aucun effort pour assurer le succès des négociations commerciales multilatérales, y compris l'obtention d'avantages susceptibles de satisfaire aussi bien les pays en développement que les grandes puissances commerciales.

Monsieur le Président, il faut que cette Assemblée procède à des échanges francs et ouverts sur l'économie mondiale. Mais si nous voulons que l'Assemblée générale joue le rôle qui lui revient dans le processus d'élaboration de solutions équitables à ces problèmes, il faut clarifier le mandat du comité plénier établi dans le cadre de la résolution 32/174 et lui donner les moyens d'agir. Nous devons doter cet organe d'un mandat qui définisse clairement son rôle en tant que mécanisme de l'Assemblée générale. Si nous lui demandons de s'acquitter de tâches qui relèvent en réalité d'autres organismes internationaux, nous nuirons à l'efficacité d'un instrument qui pourrait éventuellement se révéler valable.

Permettez-moi de rappeler, Monsieur le Président, que le dialogue se poursuit sur nombre de fronts. Certains progrès sont apparents. Les négociations relatives à une nouvelle convention sur l'aide alimentaire ont avancé. Le Canada participera de façon active et positive à la reprise des négociations sur un fonds commun pour les produits de base, au regard desquelles il est également optimiste. Par ailleurs, l'année 1979 promet d'être très exigeante: mentionnons la CNUCED V à Manille, la Conférence mondiale sur la science et la technologie au service du développement qui se tiendra à Vienne, ainsi que la nécessité d'élaborer une nouvelle stratégie du développement international pour les années 80 et au-delà. Le Canada s'intéresse vivement à chacun de ces événements. La présente session de l'Assemblée générale devrait contribuer à leur préparation ainsi qu'à celle d'autres événements comme le projet de conférence